

| Rapport d'activités



établi en application de l'article 14.4.3 du règlement

par

Mme Marie-France Lalonde
Chargée de mission Amérique de l'APF
Députée (Ontario)

SIEM REAP (CAMBDDGE) | 28-30 JANVIER 2016

Monsieur le président,
Cher(ère)s membres du Bureau,

Permettez-moi d'abord de remercier nos hôtes, la Section du Cambodge et son président, M. Kem Sokha, sa vice-présidente, M^{me} Ty Borasy, ainsi que leurs collègues et collaborateurs pour leur accueil chaleureux.

Depuis la dernière réunion de notre Bureau, à Berne, la Région Amérique a poursuivi ses efforts en faveur de sa consolidation et de son expansion sur le continent américain. Dans la foulée de ses démarches réussies, la Conférence des présidences de section (CPS) de la Région Amérique a décidé d'adopter, en juillet 2015, un plan pour la mise en œuvre de ses actions de consolidation et d'expansion. Ce plan prévoit 3 niveaux de priorités, que sont la consolidation, l'expansion et la veille auprès de certains parlements ciblés.

Le premier niveau de priorité, soit les actions de consolidation, visent à susciter une plus grande participation de l'ensemble des sections de la Région à nos travaux. Durant les dernières années, parfois pour des raisons de restrictions budgétaires, certaines sections ont été peu présentes lors de nos rencontres. D'autres, comme Haïti ou le Maine, n'ont pas pu reconstituer leur section de l'APF à la suite d'une crise politique ou d'un changement de législature.

Le 2^e niveau de priorité prévu à notre plan, soit les actions en faveur de l'expansion de la Région, vise le développement de liens avec des parlementaires francophones et francophiles des Amériques dont les institutions ne sont pas membres de l'APF, mais qui ont déjà manifesté un intérêt à créer une section au sein de leur parlement. Des liens seront ainsi établis avec des parlementaires des États du Vermont, de Terre-Neuve-et-Labrador, du Yukon, du Nunavut, du Massachusetts et du Rhode Island.

Le 3^e niveau de priorité, celui dit de veille, prévoit une évaluation de la pertinence d'établir des contacts avec certains parlements non membre de l'APF, mais dont l'État est membre de l'Organisation internationale de la Francophonie, comme la Dominique qui compte 10% de locuteurs francophones et Sainte-Lucie qui en compte 2 %. Le Costa Rica, le Mexique et l'Uruguay se retrouvent aussi dans cette catégorie.

Concernant les activités statutaires de notre Région, c'est du 27 au 31 juillet 2015 qu'a eu lieu la 31^e Session de notre Assemblée régionale, à Lafayette et Lake Charles, en Louisiane. Près de 35 participants, issus de 10 parlements membres de l'APF, ont pris part à cette rencontre.

Elle portait sur le thème « communication et synergie entre parlementaires et jeunes francophones en milieu minoritaire ». Vous le savez, les parlementaires francophones qui représentent des populations de langue française en situation minoritaire sont confrontés au défi de la survie de la langue et de la culture francophones, mais aussi aux difficultés de la transmission de ce patrimoine à la génération des jeunes de moins de 35 ans. Cette 31^e session portait donc, notamment, sur le rôle des députés et sur les outils législatifs à leur disposition pour créer un environnement favorable à la promotion du français auprès de cette population. Des jeunes francophones de la Louisiane ont participé aux travaux et ont contribué à enrichir les échanges sur les actions à poser à cet égard.

Par ailleurs, du 12 au 15 octobre dernier, j'ai eu l'honneur de représenter la Région Amérique lors de la 28^e Session de l'Assemblée régionale Europe qui a eu lieu à Saint-Héliier, sur l'île de Jersey.

Depuis juillet 2015, la Région Amérique a aussi participé à des activités de coopération de l'APF. M. Benoît Charette, député de l'Assemblée nationale du Québec, a pris part aux missions d'information et de contact de la Francophonie organisées dans le cadre des élections législatives et présidentielle en Haïti, en août et en octobre 2015. M. Wilfred Roussel, député et président de la Section du Nouveau-Brunswick, a pour sa part participé au Séminaire parlementaire sur le rôle et la fonction de député qui a eu lieu les 19 et 20 octobre 2015 à Bamako, au Mali.

Concernant le programme *Jeunes pousses*, la Région Amérique a désigné deux jeunes députés, soit M. Yvan Baker, député de l'Assemblée législative de l'Ontario, et M. Jean Habel, député de l'Assemblée nationale du Québec. Malheureusement, seul M. Habel a été en mesure de prendre part à la 1^e session de ce programme qui a eu lieu à Paris et Bruxelles. Sachez que plusieurs de nos sections auraient souhaité participer à ce programme, mais qu'elles n'avaient aucun membre répondant aux critères de sélection, soit avoir moins de 40 ans et parler français.

En ce qui a trait à l'accueil d'une session de travail du programme *Jeunes pousses* au sein de la Région Amérique, les sections du Canada, de l'Ontario et du Québec se sont engagées à accueillir conjointement l'événement à l'automne 2016 ou au printemps 2017.

Parmi les autres activités à venir, la réunion de notre CPS aura lieu le 24 février prochain. Comme nous le faisons depuis maintenant trois ans, cette réunion se tient par visioconférence. La présidence de nos travaux sera assurée par la Section du Canada.

Je vous remercie de votre attention.